



# **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOMAGNE ZONE INDUSTRIELLE, 32700 LECTOURE**

## ***RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS***

**ANNEE 2020**

**Rapport présenté par Patrice SUAREZ,  
Président du SYNDICAT**



**Ce rapport est établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 dite loi Barnier et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000. Il doit être mis à la disposition du public des collectivités adhérentes**



# SOMMAIRE

- I - PRESENTATION DU SYNDICAT
- II - COMPETENCES EXERCEES
- III - ORGANISATION DU SERVICE
- IV - PRESTATAIRES
- V - INDICATEURS TECHNIQUES
- VI - COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC
- VII - EMPLOIS ET CONDITIONS DE TRAVAIL
- VIII - PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION
- IX - BILAN ET PERSPECTIVES





# I - PRESENTATION DU SYNDICAT

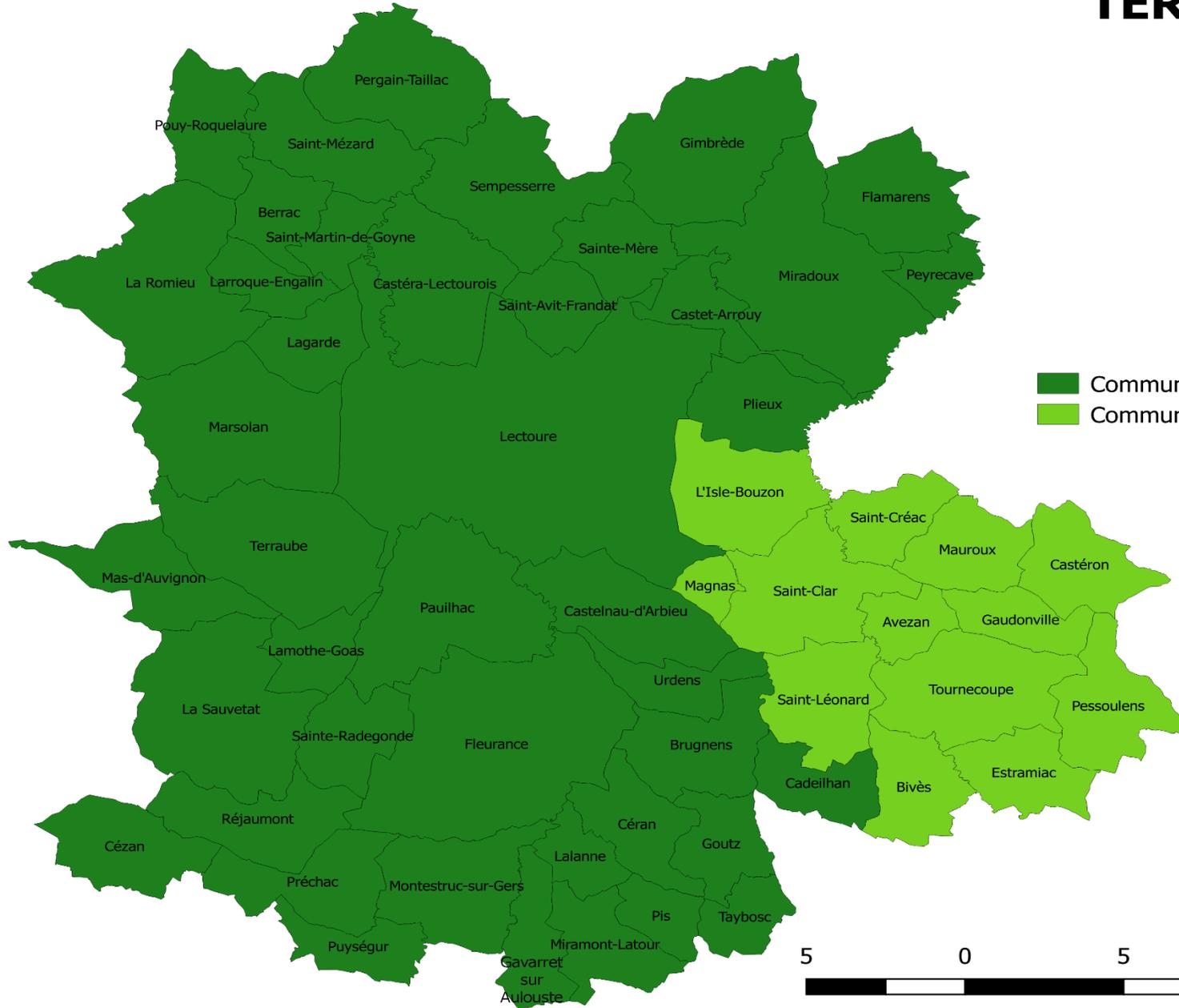
## TERRITOIRE DU SIDEL

**56 COMMUNES**  
**21 885 habitants**

**43 Communes**



**13 Communes**



 Communauté de Communes Lomagne Gersoise  
 Communauté de Communes Bastides de Lomagne





## II – LES COMPETENCES EXERCEES

COMPETENCES	NATURE DES DECHETS		
	Ordures Ménagères	Produits recyclables	Déchèteries
Collecte	SIDEL	SIDEL	TRIGONE
Transport	TRIGONE	TRIGONE	TRIGONE
Traitement	TRIGONE	TRIGONE	TRIGONE
Matériel de Collecte	SIDEL	SIDEL	TRIGONE
Entretien du Matériel	SIDEL	SIDEL	TRIGONE

Le territoire du SIDEL est doté de 4 déchèteries situées dans les chefs lieux des 4 cantons



Fleurance (32500)  
ZA du Berdoulet



Lectoure (32700),  
Zone Industrielle



Saint Clar (32380)  
« Manot »



Miradoux (32340)  
« Rounat »

**La gestion des déchèteries** : Compétence transférée à TRIGONE avec effet au 01/01/2019



### III – ORGANISATION DU SERVICE DE COLLECTE

	FLEURANCE LECTOURE (9 685 habitants)	SAINT CLAR LA ROMIEU (1 590 habitants)	AUTRES SECTEURS (10 610 habitants)
Fréquence et mode de collecte des OM	1 fois par semaine en porte à porte (C1)		1 fois par semaine en points de regroupement (C 1)
<b>Contenants</b>	<b>Bacs individuels</b>		<b>Bacs collectifs</b>
Fréquence et mode de collecte des Produits recyclables	1 fois par semaine en porte à porte (C 1)	1 fois toutes les deux semaines en porte à porte (C 0,5)	1 fois toutes les deux semaines en points de regroupement (C 0,5)
<b>Contenants</b>	<b>Bacs individuels ou caissettes</b>		<b>Bacs collectifs</b>
Fréquence et mode de collecte du verre	Toutes les trois semaines environ et à la demande en cas de nécessité (collecte en apport volontaire)		
<b>Contenants</b>	<b>Colonnes aériennes ou enterrées</b>		

Les campings et les collectivités qui ne sont pas assujettis à la TEOM (Communes, Hôpitaux, Maisons de retraite, collèges et lycées) et qui ont sollicité une fréquence plus importante de ramassage des ordures ménagères sont soumis au règlement d'une redevance spéciale. Les ordures ménagères et les collectes de tri sélectif sont déposées au quai de transfert de PAUILHAC et sont prises en charge par Trigone pour leur transport et leur traitement. Les déchets ultimes sont enfouis à Pavie et les produits recyclables triés au Centre de Tri de Trigone à Auch et dirigés vers différentes filières de traitement.

#### Le matériel de collecte

	2019	2020
<b>BOM</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Camion grue</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Laveuse</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Véhicules de service</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Chariot élévateur</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Bacs OM</b>	<b>1 229</b>	<b>1 185</b>
<b>Bacs CS</b>	<b>1 095</b>	<b>1201</b>
<b>Colonnes à verre</b>	<b>173</b> <b>(dont 40 enterrées)</b>	<b>175</b> <b>(dont 42 enterrées)</b>



## L'entretien



L'entretien des véhicules est assuré en régie. La réparation des véhicules est effectuée essentiellement par les mécaniciens du SIDEL expérimentés, seuls les dépannages nécessitant un matériel spécifique sont réalisés par des intervenants extérieurs. Les contenants défectueux sont signalés par les agents de collecte, leur remplacement ou leur réparation sont également effectués en régie. Les bacs et les colonnes à verre sont régulièrement lavés et désinfectés.

La laveuse est équipée d'un karcher permettant le nettoyage des colonnes à verre ainsi que d'une cuve dans laquelle les bacs sont placés pour être entièrement lavés. L'utilisation de produits spécifiques permet d'assainir l'intérieur des conteneurs.

BACS OM	4 fois/an
BACS CS	2 fois/an
COLONNES A VERRE	1 fois/an

## Les déchèteries

Les sites sont sous la surveillance d'un gardien. Leur gestion est assurée par TRIGONE. L'accès des ménages est gratuit. Compte tenu de l'existence d'une déchèterie pour les professionnels sur la commune de Fleurance, les déchets des professionnels sont acceptés uniquement sur le site de Miradoux, en quantité limitée et moyennant une participation financière (à l'exception du carton qui peut être déposé gratuitement). Les apports sont ensuite acheminés vers des filières spécifiques pour être valorisés.

## Les déchets autorisés sur les sites

- Les encombrants et le tout venant (TV)
- L'électroménager et les déchets électrique et électronique (DEEE)
- La ferraille (Fe)
- Le bois (B) – sauf sur le site de Miradoux –
- Le papier et le carton (PC)
- Les déchets verts (DV) – tontes et petits branchages –
- Les déchets d'éléments d'ameublement (DEA) –uniquement sur le site de Fleurance –
- Les gravats (GR)
- Les cartouches d'encre
- Les ampoules, tubes et néons
- Les bouteilles de gaz dont le volume est inférieur à 26 litres
- Le textile
- Les huiles usagées alimentaires et de vidange
- Les batteries
- Les filtres à huile
- Les radios
- Les piles
- Les déchets ménagers spéciaux (acides, bases, solvants, autres produits liquides, produits non identifiés, comburants, aérosols, produits pâteux, produits phytosanitaires et emballages vides souillés)
- Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) : lancettes, aiguilles, seringues avec aiguille solidaire....)

## IV – LES PRESTATAIRES

La SPL collecte le verre déposé par les usagers dans les colonnes mises en place sur tout le territoire du SIDEL et l'achemine ensuite vers la verrerie d'Albi (VOA) pour être recyclé.



Type du marché	Echéance	Coût (TTC)	Evolution du coût N-1
Consultation (article 28) procédure adaptée (4 ans)	1/05/2025	44 669	- 6,34 %



## V – INDICATEURS TECHNIQUES

### Tonnages des déchets collectés

TYPE DE DECHETS	POIDS (tonnes)	%/TOTAL	KG/HAB SIDEL (21 885 hab)	KG/HAB DEPARTEMENT (206 697 hab)
Ordures ménagères	4 959,20	69,70 %	226,60	227,18
Produits recyclables	972,45	13,67 %	44,44	40,63
Verre	890,46	12,52 %	40,69	39,66
Refus de tri	292,61	4,11 %	13,37	15,50
<b>TOTAL</b>	<b>7 114,72</b>	<b>100,00 %</b>	<b>325,10</b>	<b>322,97</b>

**Pour l'année 2020, on observe, par rapport à la moyenne départementale :**

- ➔ **UNE MEILLEURE QUALITE DU TRI AVEC UN TAUX DE REFUS PLUS BAS**
- ➔ **DES QUANTITES COLLECTEES DE PRODUITS RECYCLABLES SUPERIEURES (+ de 3 kilos/an/habitant)**
- ➔ **UNE QUANTITE GLOBALE DE PRODUCTION DE DECHETS PLUS IMPORTANTE**

### Comparatif N-1

TYPE DE DECHETS	2019 (tonnes)	2020 (tonnes)	Delta 2019/2020
Ordures ménagères	5 114	4 959	- 3,03 %
Produits recyclables	1 030	972	- 5,63 %
Verre	871	890	+ 2,18 %
Refus de tri	259	293	+ 13,13 %
<b>TOTAL</b>	<b>7 274</b>	<b>7 114</b>	<b>- 2,20 %</b>

Les quantités d'ordures ménagères sont légèrement plus faibles que celles collectées l'année précédente.

Le tonnage des produits recyclables a également diminué de plus de 5,63 %.

La quantité de verre collecté en revanche a augmenté de 2,18 %.

Le taux de refus subit une nette augmentation (13,13 %). Il est à noter que 13 tonnes de produits recyclables ont été enfouis pendant le confinement.

Au vu de ces éléments, il est constaté que les actions de communications de prévention des déchets mises en place sur le territoire du SIDEL (compostage individuel et collectif notamment) portent leurs fruits.

Globalement il apparaît une baisse de la production de déchets.



Ces chiffres doivent être analysés prudemment compte tenu du contexte sanitaire



Collecte 2020 des emballages recyclables par flux (tonnes)  
(hors verre)



ACIER → 52,28 T



← ALUMINIUM →  
5,20 T



← CARTON →  
257,17 T



↑ REFUS  
292,61 T



15,34 T  
↑ BRIQUES



→ JMR → 490,35 T



→ PLASTIQUE → 140,72 T  
Bouteilles et flacons



← PLASTIQUE →  
Autres emballages  
11,39 T

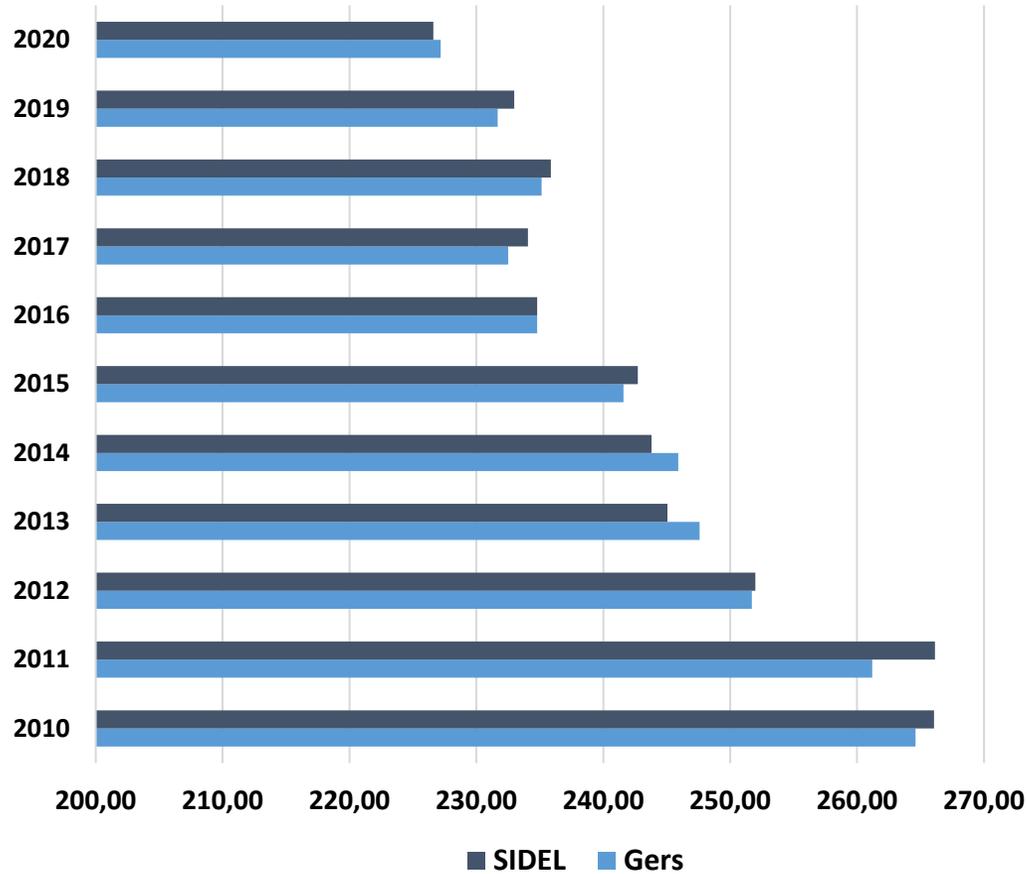


	2019 (21 948 hab)	2020 (21 948 hab)
Total collecté (tonnes)	1 288,58	1 265,06
Ratio kg/habitant	58,71	57,80

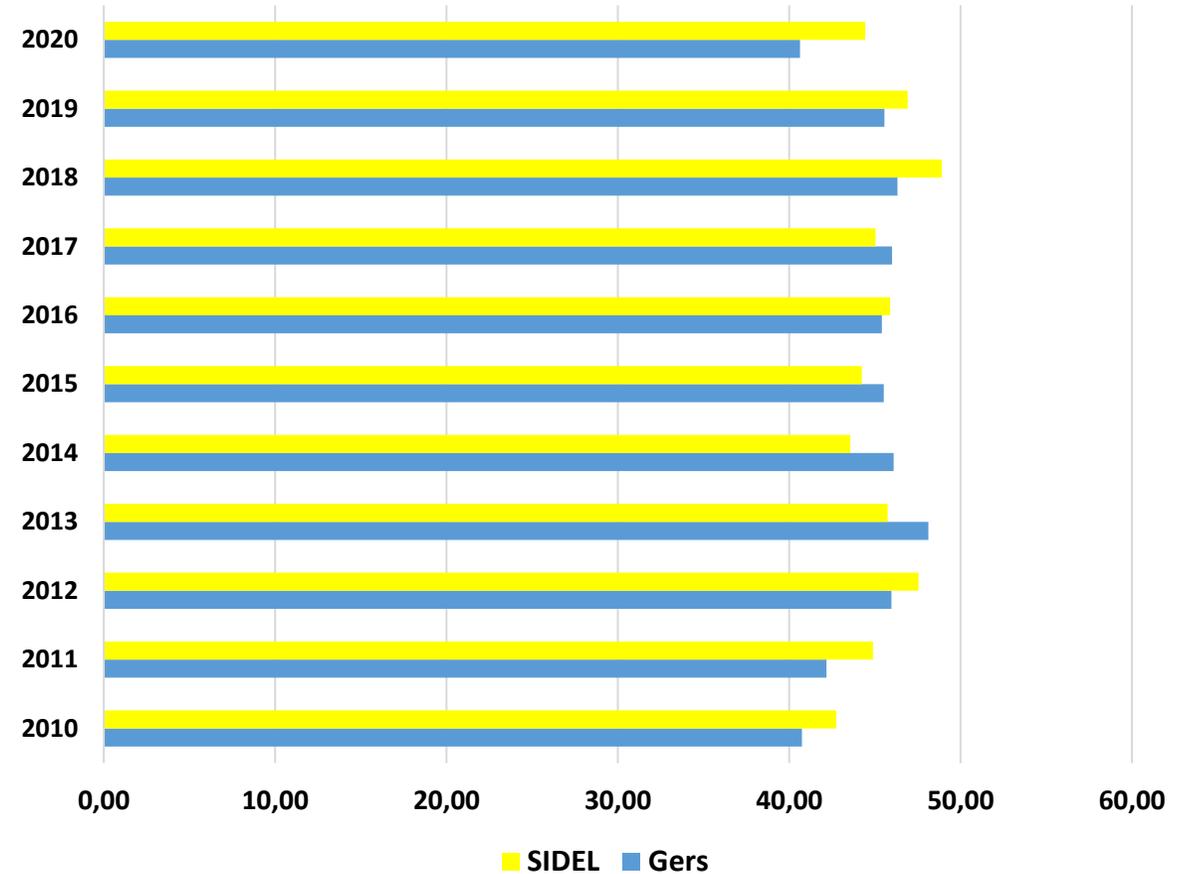


## Evolution des gisements en kg/habitant - 2010 à 2020 -

### OMR



### TRI SELECTIF



Sur le territoire du SIDEL il est constaté une diminution de quantité d'ordures ménagères produite par habitant de 14,83 % par rapport à la quantité produite en 2010 (14,14 % pour l'ensemble du département)

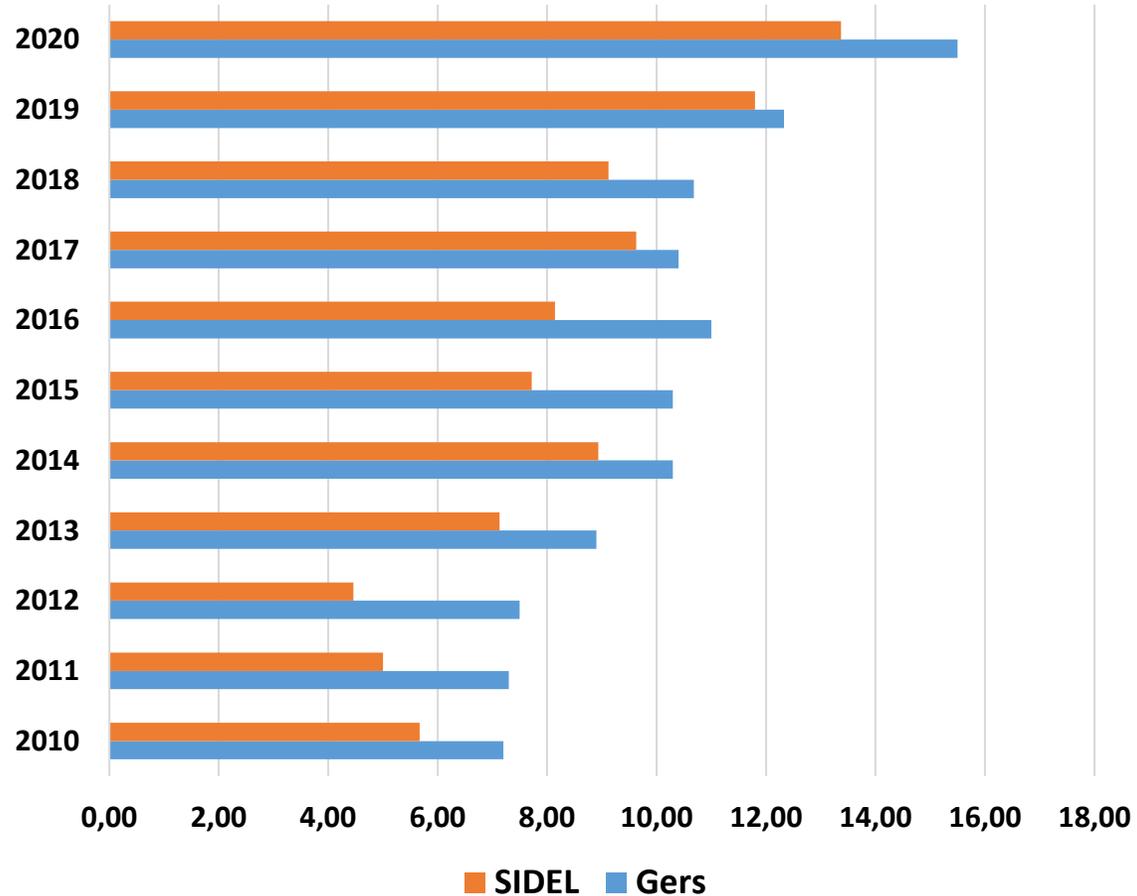
Ce résultat va dans le bon sens et doit encore être amélioré.

Une augmentation de 3,95 % de produits recyclables collectés est affichée par rapport à la quantité collectée en 2010 sur le territoire du SIDEL (pas de différence notable sur l'ensemble du département).

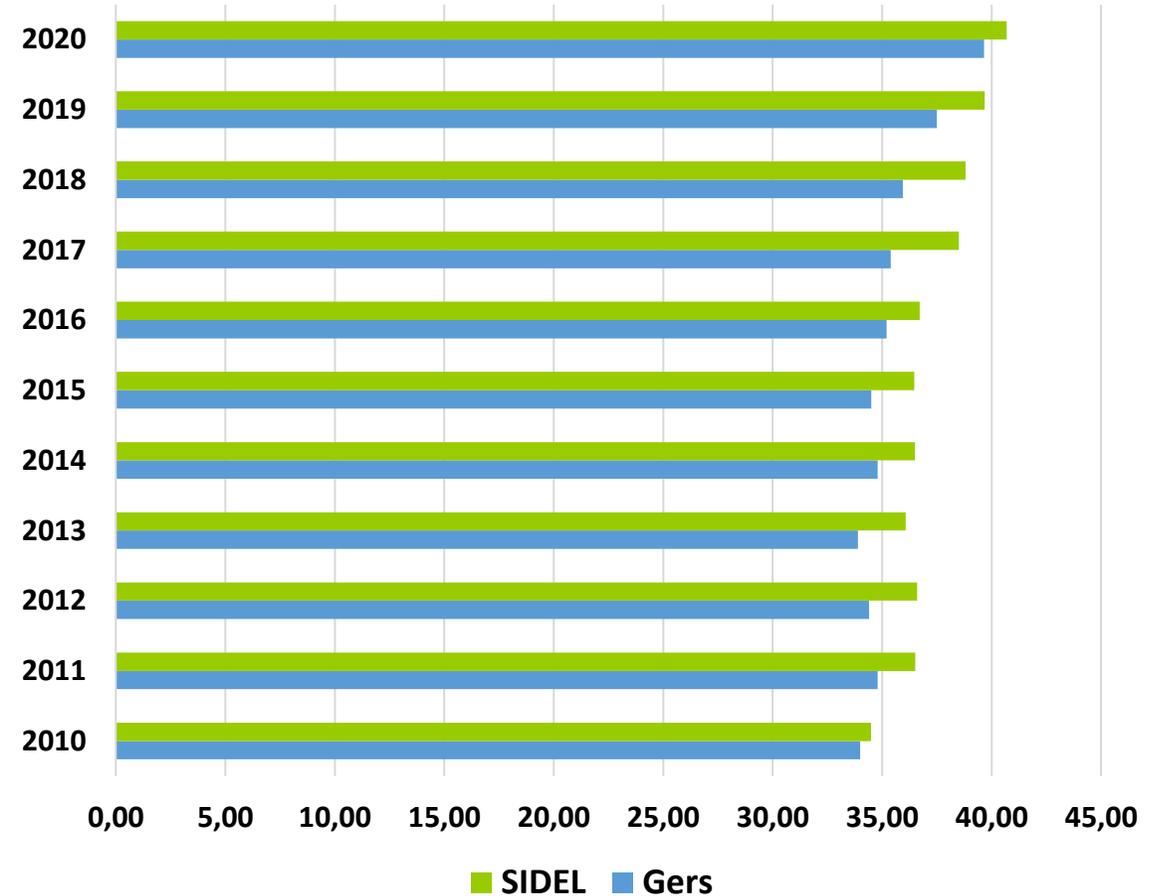


## Evolution des gisements en kg/habitant - 2010 à 2020 -

### REFUS DE TRI



### VERRE



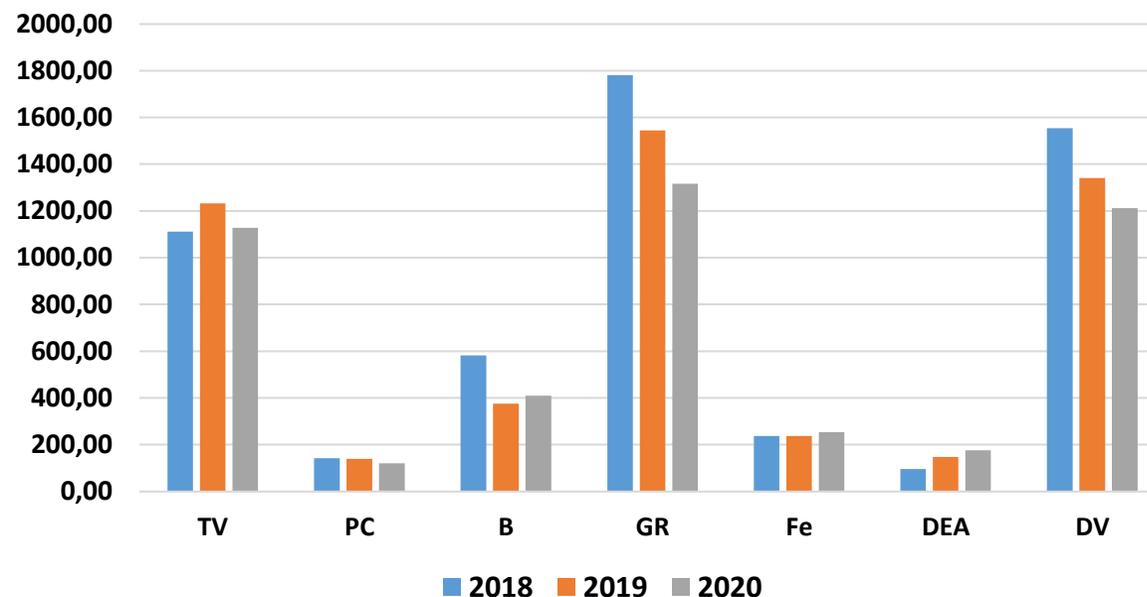
On note sur les 10 dernières années que les performances du SIDEL sont meilleures que celles relevées sur les autres territoires du département (meilleure qualité du tri et une quantité de collecte du verre plus importante)

## Collecte du verre – prestation de service – Années 2019 - 2020



	2019	2020	Delta 2019/2020
<b>Tonnages collectés</b>	<b>871</b>	<b>890</b>	<b>+ 2,18 %</b>
<b>Ratio kg/hab</b>	<b>39,68</b>	<b>40,69</b>	<b>+ 2,55 %</b>
<b>Coût du Service (€ TTC)</b>	<b>47 690</b>	<b>44 669</b>	<b>- 6,34 %</b>
<b>Vente du verre (€ TTC)</b>	<b>29 160</b>	<b>30 772</b>	<b>+ 5,53 %</b>
<b>DEFICIT (€)</b>	<b>18 530</b>	<b>13 997</b>	<b>- 24,46 %</b>

## Apports en déchèteries des 3 dernières années (Tonnes)



\*TV : Tout Venant, PC : Papier carton, B : Bois, GR : gravats, Fe : Fer, DEA : Déchets d'ameublement, DV : Déchets verts

On note une baisse des dépôts de déchets verts occasionnée par les actions de communication menées sur le compostage et le broyage. Le tonnage des apports du tout venant qui sont destinés à l'enfouissement a également diminué. Ce résultat va dans le bon sens !

### Apports volontaires (Tonnes) des DEEE Déchets d'équipements électriques et électroniques)

2018	2019	2020
223,00	240,92	236,53

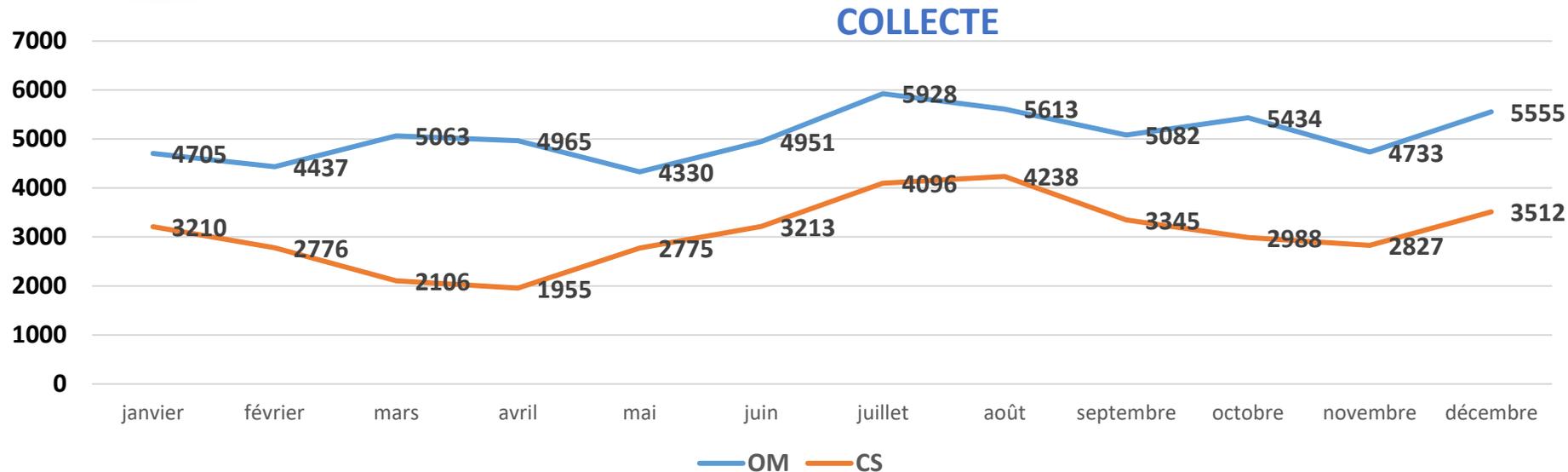


## Apports volontaires (en kg) en déchèteries des DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) collectés par TRIGONE Des 3 dernières années

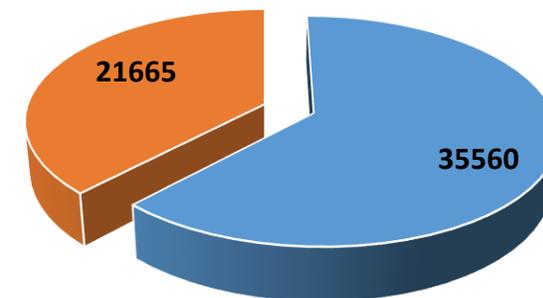
	Acides	Bases	Solvants	Pâteux	Phytosanitaires	Aérosols	Combustibles	Non Identifiés	Néons lampes	Filtres	Batteries	DASRI	Huiles de Vidange	Huiles Alimentaires	DDS vides	Piles	Réemploi
2018	103	85	4 639	20 386	2 010	912	110	736	1 156	1 304	1 617	207	11 010	2 858		1 125	3 791
2019	180	160	6 290	20 400	2 490	1 340	260	1 530	1 340	1 320	830	290	16 620	2 080	173	1 990	2 680
2020	180	840	5 980	26 660	3 390	1 000	170	5 170	310	1 020	0	170	11 340	2 030	8 130	1 330	780



# Distance parcourue par flux (km) en 2020

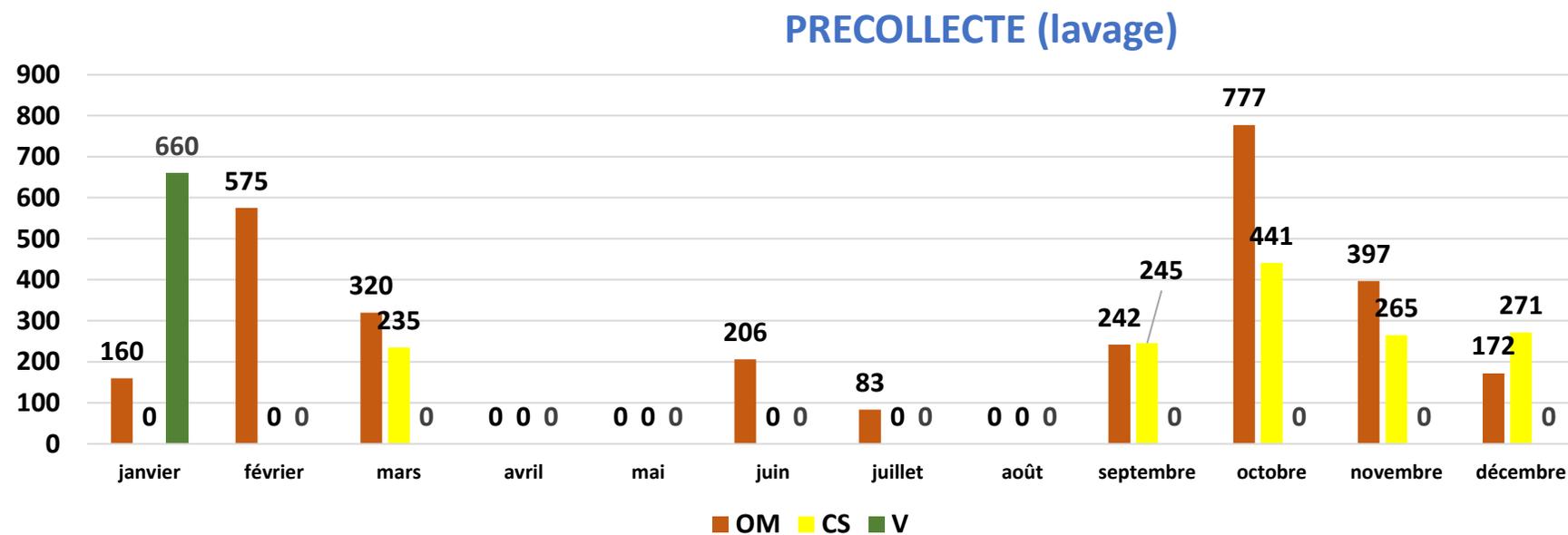


# Quantité de carburant (litres)

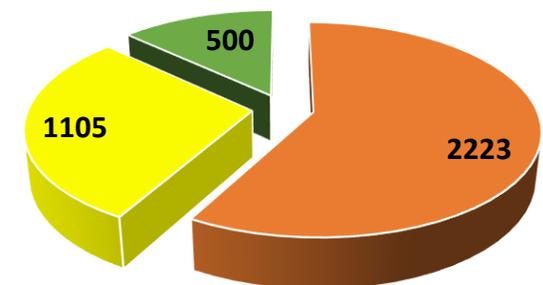


■ OM ■ CS

57 225 litres pour 97 837 kms soit une consommation moyenne de 58,49 litres/100 km



■ OM ■ CS ■ V

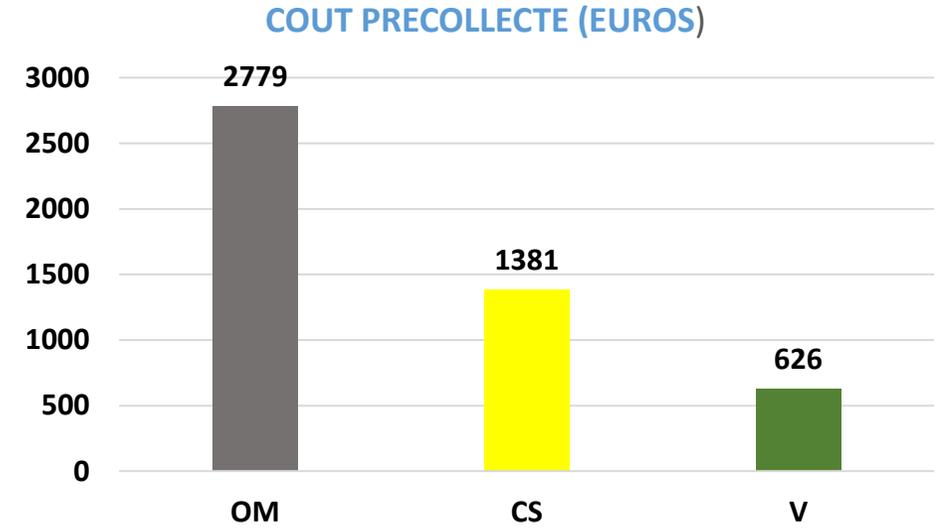
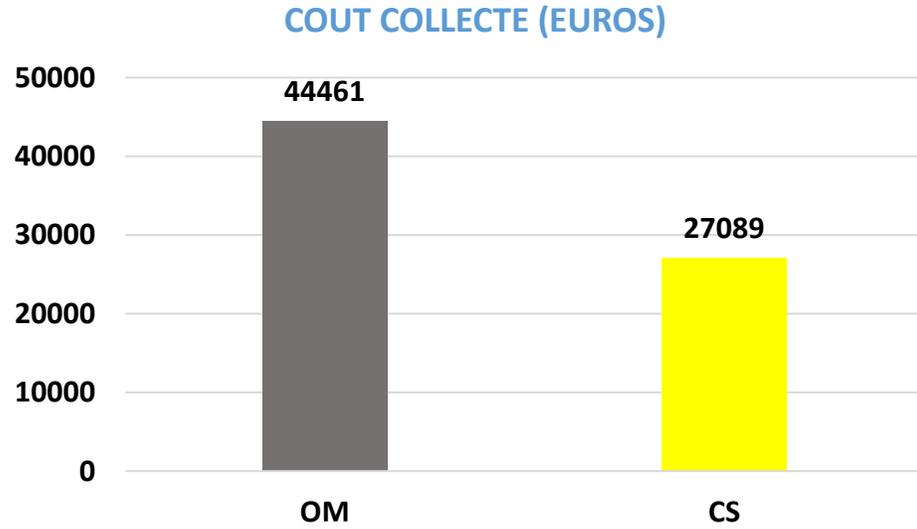


■ OM ■ CS ■ V

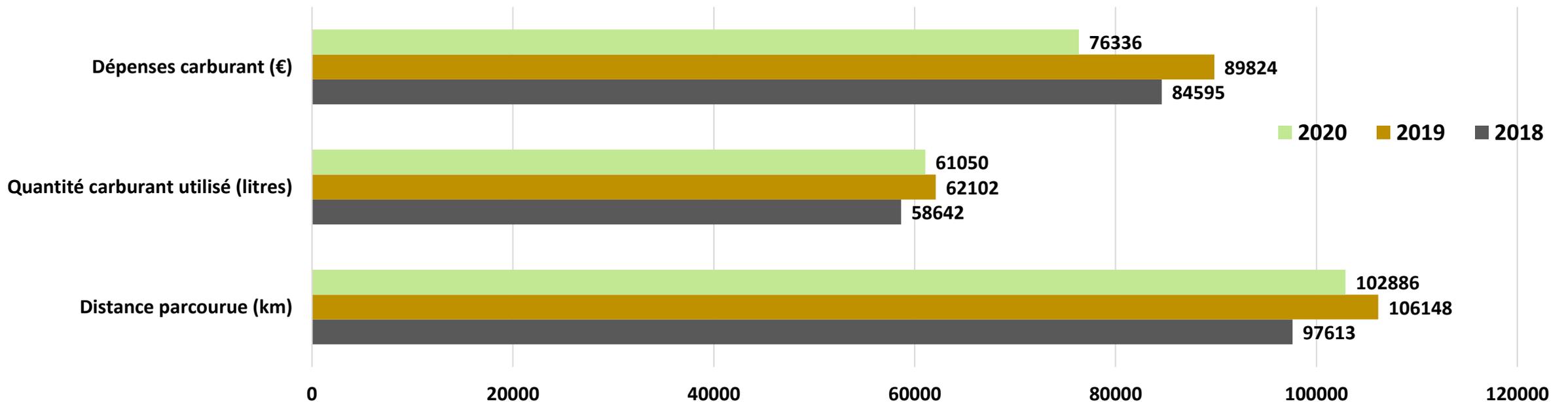
3 828 litres pour 5 049 kms soit une consommation moyenne de 75,75 litres/100 km



## Coût carburant 2020 (Euros)



## EVOLUTION DES DIFFERENTS PARAMETRES SUR LES 3 DERNIERES ANNEES (COLLECTE ET PRECOLLECTE)



# VI – COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE



## Présentation de la matrice des coûts et méthode comptacoût

La gestion des déchets a considérablement évolué ces dernières années (modernisation, mises aux normes, loi Grenelle 1 et 2...) ce qui a engendré des coûts importants pour les collectivités qui s'interrogent sur la façon de les financer et de les maîtriser. Dans ce contexte, l'ADEME a élaboré un outil de gestion standard (cadre d'expression et méthode de calcul) adapté à toutes les collectivités en vue de leur permettre de suivre l'évolution de leurs coûts, de les analyser et de les comparer d'une année sur l'autre au sein même de leur service de gestion des déchets mais également avec d'autres collectivités pourvues de la même compétence au travers du site SINOE créée par l'ADEME. Le SIDEL s'est inscrit dans cette démarche et utilise cet outil pour pouvoir, à travers une expression des coûts détaillée par flux, positionner ses résultats par rapport à d'autres collectivités et trouver ainsi des pistes d'amélioration de gestion, communiquer en toute transparence, éclairer sa prise de décision dans divers domaines et notamment pour établir sa tarification.

Les bureaux d'études mandatés par les Collectivités s'appuient également sur cet outil pour présenter aux élus différents scénarios d'optimisation des coûts et du service « déchets ».

### Rappel de la Méthodologie

- ❖ Le squelette de la matrice reflète l'organisation du SIDEL et sa construction repose sur la traduction financière de cette organisation
- ❖ Les lignes sont alimentées par les données comptables du Compte Administratif et converties en € HT (certaines collectivités sont assujetties à la TVA)
- ❖ Le remplissage répond à des règles et des conventions définies par l'ADEME afin d'assurer une homogénéité entre les collectivités et leurs résultats
- ❖ Un travail conséquent d'extraction des données à partir du Compte Administratif est rigoureusement accompli et un fichier Excel final (deux pages ci-dessous) est établi pour être retranscrit dans SINOE
- ❖ Les coûts sont ensuite renseignés dans SINOE **ainsi que la population du SIDEL et les tonnages collectés**
- ❖ Les éléments sont contrôlés par un bureau d'études missionné par l'ADEME et habilité à valider les données
- ❖ Après validation, la matrice devient un outil de pilotage et d'échanges pour trouver des pistes d'amélioration de maîtrise des coûts.



# Matrice Standard d'expression des coûts –Année 2020

 Année 2020 Montants en euro HT (21885 hab.)			Flux de déchets				Gestion du passif	Total	
			Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries			
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	64 111,47	2 386,96	53 481,33		119 979,76		
		Communication	16 760,14	8 380,07	27 933,56	2 793,36	55 867,13		
		Communication TRIGONE	2 152,81	1 291,69	2 152,81	3 013,94	8 611,25		
		TOTAL Communication	18 912,95	9 671,76	30 086,37	5 807,30	64 478,38		
		TOTAL Fonctionnelles	83 024,42	12 058,72	83 567,70	5 807,30	184 458,14		
	Techniques	Prévention	19 154,44	0,00	2 394,31	2 394,31	23 943,06		
		Prévention TRIGONE	4 305,63	861,13	861,13	2 583,38	8 611,27		
		TOTAL Prévention	23 460,07	861,13	3 255,44	4 977,69	32 554,33		
		Pré-collecte	72 878,24	23 131,15	46 475,67		142 485,06		
		Collecte	355 811,75	40 607,88	224 347,10	0,00	620 766,73		
		Collecte TRIGONE				186 022,50	186 022,50		
		TOTAL Collecte et pré-collecte	428 689,99	63 739,03	270 822,77	186 022,50	949 274,29		
		Transfert/Transport TRIGONE				129 620,31	129 620,31		
		Traitement des déchets non dangereux TRIGONE	529 878,65		296 168,50	202 738,85	9 855,66	1 038 641,66	
		TOTAL Traitement	529 878,65	0,00	296 168,50	332 359,16	9 855,66	1 168 261,97	
		TOTAL Techniques	982 028,71	64 600,16	570 246,71	523 359,35	9 855,66	2 150 090,59	
		<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>1 065 053,13</b>	<b>76 658,88</b>	<b>653 814,41</b>	<b>529 166,65</b>	<b>2 334 548,73</b>
		Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie					
				Matériaux		30 772,23			30 772,23
Matériaux TRIGONE					14 827,66	18 832,21	33 659,87		
TOTAL Matériaux	0,00			30 772,23	14 827,66	18 832,21	0,00	64 432,10	
Compost									
Energie									
Prestations à des tiers	70,00				35,00		105,00		
Autres produits	6 150,00			775,00	3 075,00		10 000,00		
TOTAL Industriels	6 220,00	31 547,23	17 937,66	18 832,21		74 537,10			
Produits	Soutien	Tous soutiens des sociétés agréées TRIGONE		7 418,38	259 380,08	43 716,60	310 515,06		
	Aides	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)							
		Subventions de fonctionnement	80,00				80,00		
		Aides à l'emploi							
		TOTAL Aides et soutiens	80,00	7 418,38	259 380,08	43 716,60	310 595,06		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>6 300,00</b>	<b>38 965,61</b>	<b>277 317,74</b>	<b>62 548,81</b>	<b>385 132,16</b>		



Dont dépenses Trigone  
Traitement

1 371 506,99

Dont recettes TRIGONE

344 174,93



**Année 2020  
(21885 hab.)**

		Flux de déchets				Gestion du passif	Total
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries		

Autres infos	Montant de la TVA acquittée		72 333,40	8 164,12	45 665,97	39 249,00	738,00	166 150,49
	Contribution des usagers	TEOM	1 115 450,14	45 223,45	416 326,57	498 873,63	10 447,21	2 086 321,00
		Redevance spéciale	59 481,94					59 481,94
		<b>TOTAL CONTRIBUTIONS</b>	<b>1 174 932,08</b>	<b>45 223,45</b>	<b>416 326,57</b>	<b>498 873,63</b>	<b>10 447,21</b>	<b>2 145 802,94</b>

COUT	Flux de déchets				Gestion du Passif	Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries		
Coût complet	1 065 053,13	76 658,88	653 814,41	529 166,65	9 855,66	2 334 548,73
Coût technique	1 058 833,13	45 111,65	635 876,75	510 334,44	9 855,66	2 260 011,63
Coût partagé	1 058 833,13	37 693,27	376 496,67	466 617,84	9 855,66	1 949 496,57
Coût aidé HT	1 058 753,13	37 693,27	376 496,67	466 617,84	9 855,66	1 949 416,57
TVA acquittée	72 333,40	8 164,12	45 665,97	39 249,00	738,00	166 150,49
Coût aidé TTC	<b>1 131 086,53</b>	<b>45 857,39</b>	<b>422 162,64</b>	<b>505 866,84</b>	<b>10 593,66</b>	<b>2 115 567,06</b>
	<b>53,46%</b>	<b>2,17%</b>	<b>19,96%</b>	<b>23,91%</b>	<b>0,50%</b>	<b>100,00%</b>
TEOM PERCUE	1 115 450,14	45 223,45	416 326,57	498 873,63	10 447,21	2 086 321,00
<b>2 086 321,00</b>						

Montant réparti par flux selon un quota calqué (en pourcentage) sur les flux du coût aidé TTC

TOTAL DES CHARGES HORS TVA

COÛT COMPLET - PRODUITS INDUSTRIELS

COÛT TECHNIQUE - SOUTIENS

COÛT PARTAGE - AIDES

TVA SIDEL + TRAITEMENT TRIGONE

COÛT AIDE HT + TVA

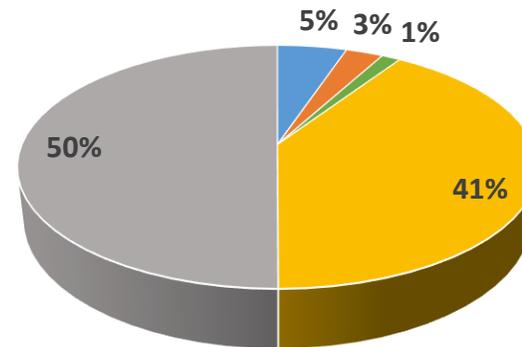




# Répartition par poste de charges et taux de couverture

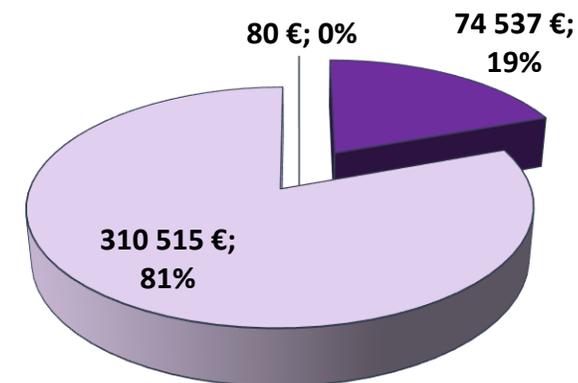
CHARGES	€ arrondis
<b>Charges fonctionnelles</b>	184 458 €
Charges de structure	119 980 €
Charges de communication	64 478 €
<b>Charges techniques</b>	2 150 090 €
Prévention	32 554 €
Pré-collecte et collecte	949 274 €
Traitement	1 168 262 €
<b>Total charges HT</b>	<b>2 334 548 €</b>
<b>TVA acquittée*</b>	<b>166 150 €</b>
<b>Total charges TTC</b>	<b>2 500 698 €</b>
PRODUITS	€ arrondis
Recettes industrielles	74 537 €
Soutiens	310 515 €
Aides	80 €
<b>Total produits</b>	<b>385 132 €</b>
<b>COUT DU SERVICE PUBLIC</b>	<b>2 115 566 €</b>
Financement	€ arrondis
TEOM	2 086 321 €
Redevance spéciale	59 482 €
<b>TOTAL FINANCEMENT</b>	<b>2 145 803 €</b>
<b>Ecart coût et financement</b>	<b>30 237 €</b>
<b>Taux de couverture</b>	<b>101%</b>

## Répartition des postes de charges



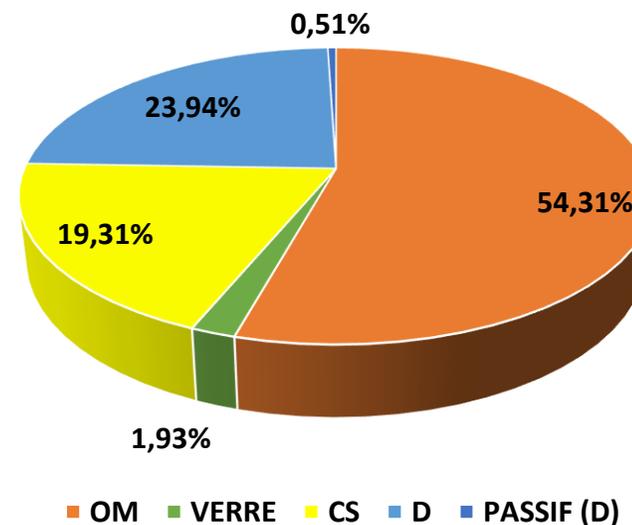
- Charges de structure
- Charges de communication
- Prévention
- Pré-collecte et collecte
- Traitement

## Répartition des postes de produits



- Recettes industrielles
- Soutiens
- Aides

## Répartition du coût aidé HT par flux de déchets





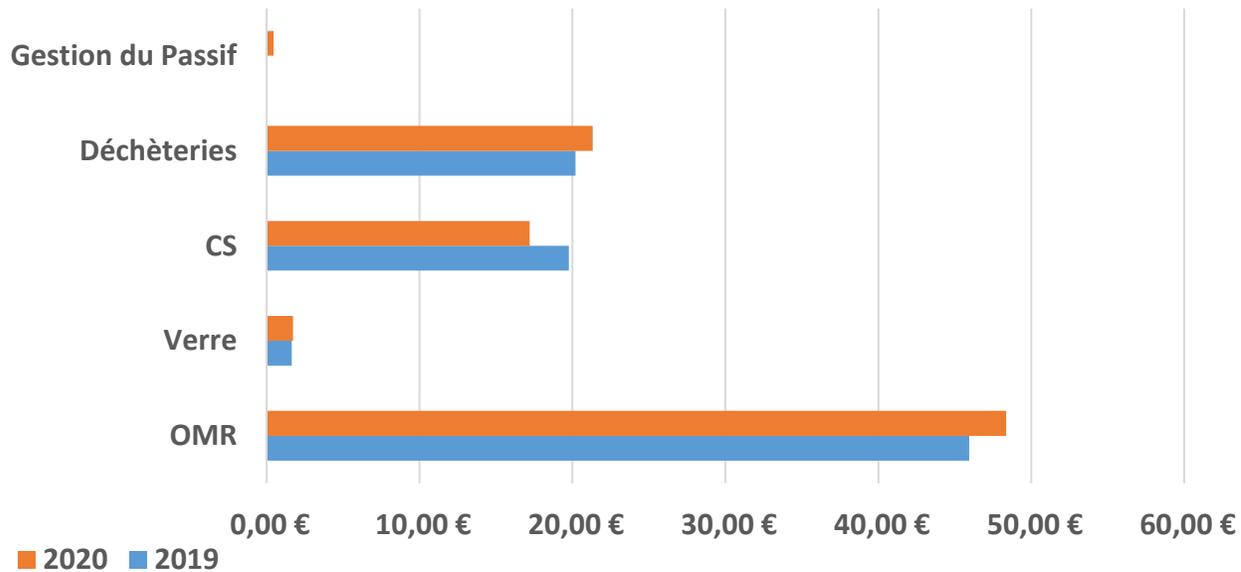
## Evolution du Coût Aidé(€HT/habitant)

€HT/habitant*	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchèteries	Gestion Passif	Tous flux
2019	45,95 €	1,64 €	19,76 €	20,20 €	0,00 €	87,55 €
2020	48,37 €	1,72 €	17,20 €	21,32 €	0,45 €	89,06 €
Ecart 2020/2019	5%	5%	-13%	6%		2%

\* coût aidé HT

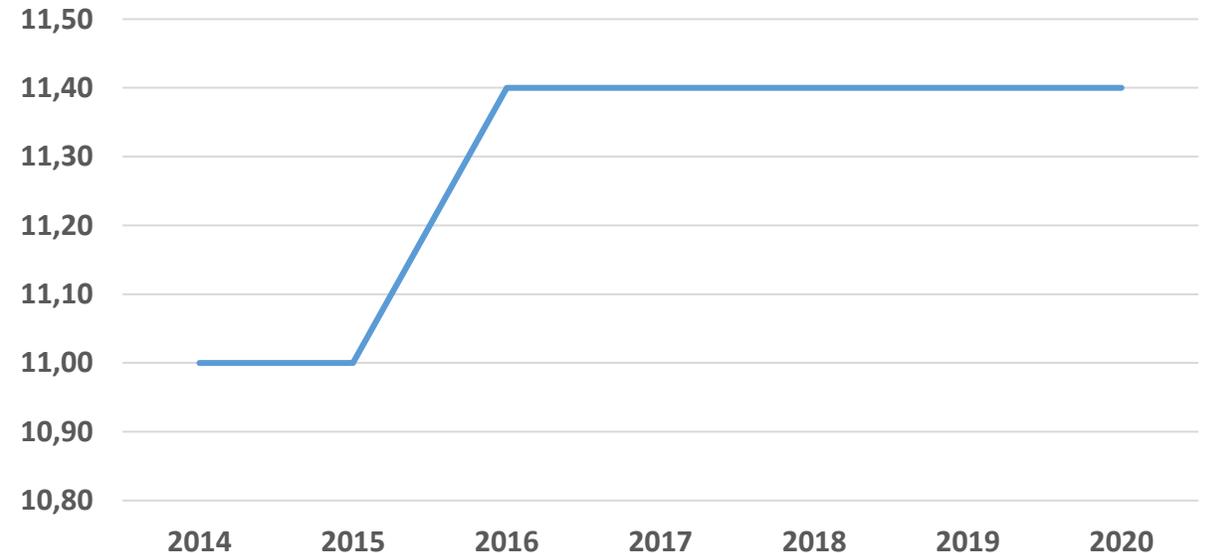
### Evolution de la population

Evolution de la population	
Année 2019	21 948
Année 2020	21 885
Ecart 2020/2019	-0,3%



La baisse du coût de la collecte sélective provient de l'intégration de la quote-part au profit du SIDEL des soutiens perçus par TRIGONE dans la matrice, élément qui ne figurait pas les années précédentes. Ce paramètre imposé au niveau national par la réglementation de l'ADEME, a donc été pris en compte pour l'élaboration de la matrice 2020. De même la gestion du passif est un nouvel élément correspondant aux charges incombant à TRIGONE qui concernent les sites d'enfouissement qui ne sont plus exploités et pour lesquels une quote-part est affectée à chaque syndicat qui adhère à TRIGONE. Pour tous les autres flux une augmentation d'environ 5 % est constatée.

### Evolution de la TEOM



Le taux de couverture de 103% en 2019 est ramené à 101% en 2020. Compte tenu de ces résultats, le taux de la TEOM n'a pas augmenté en 2020



## Positionnement du SIDEL en 2020 / REGION OCCITATION – Référentiel ADEME 2020 (données 2017)



<u>Ratios collectés en kg/hab./an</u>	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchèteries hors gravats	TOTAL
SIDEL	227 kg/hab.	41 kg/hab.	44 kg/hab.	165 kg/hab.	477 kg/hab.
Référentiel national ADEME 2020 (données 2017)	277 kg/hab.	30 kg/hab.	53 kg/hab.	192 kg/hab.	552 kg/hab.
Ecart en kg/hab.	50 kg/hab.	11 kg/hab.	-9 kg/hab.	-27 kg/hab.	-75 kg/hab.
Ecart en %	-18%	37%	-17%	-14%	-14%
<u>Coût aidés HT en €HT/hab./an</u>	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchèteries hors gravats	TOTAL
SIDEL	48,37 € HT/hab	1,72 € HT/hab	17,20 € HT/hab	21,32 € HT/hab	88,61 € HT/hab
Référentiel national ADEME 2020 (données 2017)	56,00 € HT/hab	1,70 € HT/hab	9,00 € HT/hab	20,00 € HT/hab	86,70 € HT/hab
Ecart en €/hab.	-7,63 €/hab.	0,02 €/hab.	8,2 €/hab.	1,32 €/hab.	1,91 €/hab.
Ecart en %	-14%	0%	91%	7%	2%



Les écarts constatés sur les coûts des produits recyclables s'expliquent :

- par les investissements réalisés pour le remplacement des caissettes par des bacs roulants sur les zones collectées en porte à porte (investissements 2017 et 2018) ;
- Par une baisse sensible des soutiens versés par les éco-organismes à TRIGONE

L'absence de dette a permis de maîtriser les dépenses de fonctionnement de 2020 financées en totalité et à hauteur de 101 % par les contributions des ménages (TEOM et RS).

Cette analyse des coûts fait ressortir une situation financière saine. Néanmoins, le taux de couverture dont le montant s'élevait à 103 % en 2019 a été ramené à 101 % en 2020. Afin de ne pas faire basculer ce taux en-deça de 100 %, une augmentation du taux de la TEOM devra être envisagée pour l'exercice 2021.

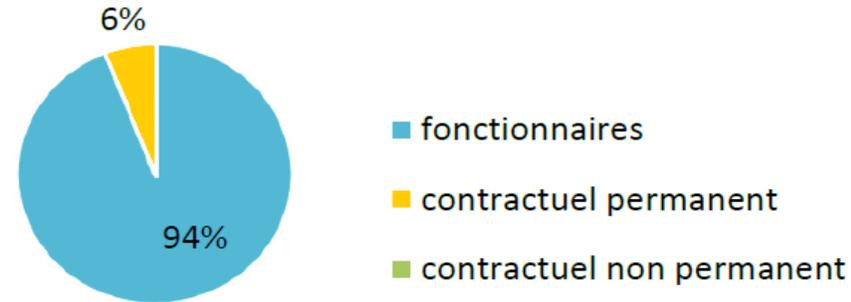


## VII – EMPLOIS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### Effectifs

➔ 17 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2020

- > 16 fonctionnaires
- > 1 contractuel permanent
- > 0 contractuel non permanent



➔ Aucun contractuel permanent en CDI

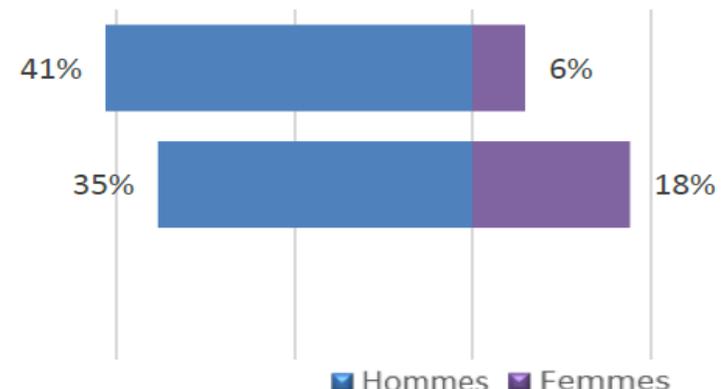
➔ 2 agents contractuels saisonniers recrutés au cours de l'année 2020

### Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 49 ans

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	49,38
Contractuel permanent	de 35 à 40
Ensemble des permanents	48,68
Tranche d'âge	
de 50 ans et +	
de 30 à 49 ans	
de - de 30 ans	

Pyramide des âges des agents sur emploi permanent





## Équivalent temps plein rémunéré

➔ **16,13 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2020**

- > **15,99** fonctionnaires
- > **0,02** contractuel permanent
- > **0,12** contractuel non permanent

**29 357 heures travaillées rémunérées en 2020**

Répartition des ETPR permanents par catégorie

Catégorie A	■ 1,00 ETPR
Catégorie B	,00 ETPR
Catégorie C	■ 15,01 ETPR

## Mouvements

➔ **en 2020, aucune arrivée d'agent permanent et aucun départ**

➔ **Aucun départ d'agent permanent en 2020**

## Évolution professionnelle

➔ **Aucun bénéficiaire d'une promotion interne**

➔ **Aucun lauréat d'un examen professionnel**

➔ **7 avancements d'échelon et 3 avancements de grade**

➔ **Aucun lauréat d'un concours**



## Budget et rémunérations

➔ Les charges de personnel représentent 30,23 % des dépenses de fonctionnement



## Absences (nouveau 2019 - agents présents au 31/12/2020)

➔ En moyenne, 3,4 jours d'absence pour tout motif médical en 2020 par fonctionnaire

> Aucun jour d'absence pour motif médical concernant les agents contractuels en 2020

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents
<b>Taux d'absentéisme « compressible »</b> (maladies ordinaires et accidents de travail)	0,92%	0,00%	0,87%
<b>Taux d'absentéisme global</b> (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	3,29%	0,00%	3,09%

➔ Aucun accident du travail déclaré en 2020

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

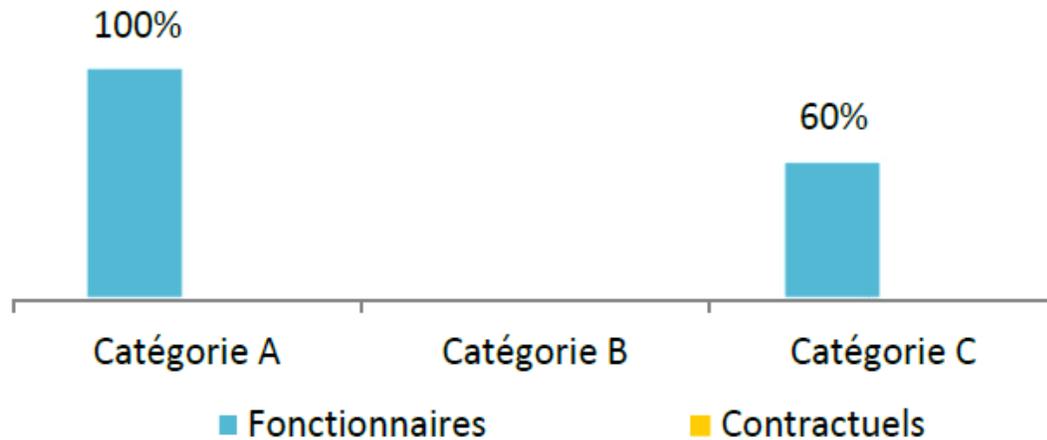


## Formation (nouveau 2019 - agents présents au 31/12/2019)

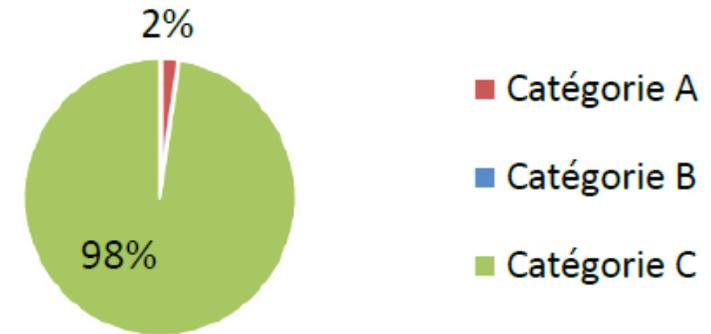
→ en 2020, 58,8% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

→ 46 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2020

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2020



Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :

> 2,7 jours par agent

→ 7 383 € ont été consacrés à la formation en 2020



# Prévention et risques professionnels



➔ **ASSISTANT DE PRÉVENTION**  
**1 assistant de prévention désigné dans la collectivité**

➔ **FORMATION**  
**41 jours de formation liés à la prévention (habilitations et formations obligatoires)**

Coût total des formations : **3 740 €**

Coût par jour de formation : **91 €**

➔ **DOCUMENT DE PRÉVENTION**

La collectivité dispose:

- D'un document unique d'évaluation des risques professionnels ( dernière mise à jour : octobre 2019)
- D'un registre de Santé et Sécurité
- D'un registre de Dangers graves et imminents.

## ➔ ACTIONS REALISEES

- Pose échelons à l'extrémité de la fosse de l'atelier
- Protocole sanitaire COVID 19 :
  - Aménagement des tournées (2 agents en cabine)
  - Restriction du nombre de personnes en salle de pause
  - Achats de masques chirurgicaux
  - Achats de produits et lingettes virucides
- Achats de rehausseurs d'écran et de supports d'ordinateurs portables
- Suppression de deux points de collecte insalubres
- Renouvellement complet des trousse à pharmacie
- Mise à disposition de comprimés d'iode.
- Continuité du diagnostic qualitatif des points de collecte et poursuite des actions visant à sécuriser les zones dangereuses



## TRAVAIL ET SÉCURITÉ





## Action sociale et protection sociale complémentaire

➔ La collectivité participe aux contrats de prévoyance

<i>Montants annuels</i>	Prévoyance
<b>Montant global des participations</b>	<b>2 880 €</b>
<b>Montant moyen par bénéficiaire</b>	<b>180 €</b>

➔ L'action sociale de la collectivité

**La collectivité ne cotise pas auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales**

**La collectivité a mis en place des prestations sociales servies directement aux agents**

(bons cadeaux à utiliser dans les commerces du territoire du SIDEL et chèques « culture »)

## Relations sociales

➔ Jours de grève

Aucun jour de grève recensé en 2020



## VIII – PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION

L'activité animation, communication et prévention des déchets a été fortement impactée par la crise sanitaire.

En 2020 :

**267 élèves et  
56 adultes**

**ont été sensibilisés au tri et à la réduction des déchets**



- **Atelier « tri » à destination des délégués élèves du collège St Joseph de Lectoure :**
  - **4 Janvier 2020 : 24 élèves**
- **Atelier « tri » à destination des agents des cuisines du collège St Joseph de Lectoure :**
  - **15 Janvier 2020 : 6 agents**
- **Atelier « tri » à destination des élèves de 2<sup>nd</sup> du Lycée Maréchal Lannes de Lectoure :**
  - **Janvier 2020 : 120 élèves**
- **Atelier « tri » à destination des employés de l'entreprise ETHIQUABLE :**
  - **4 Février 2020 : 19 adultes**
- **Atelier « tri » à destination des élèves de 6<sup>ème</sup> du Collège Maréchal Lannes de Lectoure :**
  - **Mars 2020 : 40 élèves**
- **Atelier « tri » commune de Lectoure à destination des agents techniques du service propreté :**
  - **3 Mars 2020 : 6 agents**
- **Atelier « tri » à destination des délégués élèves du collège St Joseph de Lectoure :**
  - **8 Octobre 2020 : 22 élèves**
- **Atelier « tri » à destination des élèves de CE 1 de l'école Immaculée de Lectoure :**
  - **15 Octobre 2020 : 26 élèves**



**Les CE2 de l'école Monge de Fleurance ont pu assister à un spectacle de sensibilisation proposé gratuitement par Trigone.**





# Création de nouveaux documents de communication

- Création d'un livret à destination des nouveaux délégués du SIDEL
- Création d'un flyer sur les gestes de prévention des déchets à destination du grand public



## QUEL PRODUCTEUR DE DÉCHET SUIS-JE ?

Grâce au tableau ci-dessous, j'évalue ma production de déchets.  
 Par exemple, un foyer de 2 personnes produit en moyenne 1 sac poubelle de 25 litres par semaine. Au-delà, le foyer ne trie pas suffisamment et produit plus que la moyenne départementale.

Foyer	à 25 litres		à 50 litres		à 75 litres		à 100 litres	
	trier de manière	normale	normale	normale	normale	normale	normale	normale
Foyer d'une personne	😊	😞	😞	😞	😞	😞	😞	😞
Foyer de 2 personnes	😊	😊	😞	😞	😞	😞	😞	😞
Foyer de 3 personnes	👉	😊	😊	😞	😞	😞	😞	😞
Foyer de 4 personnes	👉	👉	😊	😞	😞	😞	😞	😞
Foyer de 5 à 6 personnes	👉	👉	👉	😊	😊	😞	😞	😞

👉 **Champion** toutes catégories. Je continue comme ça.  
 😊 **Bravo!** Je produis peu de déchets. Je retourne la page pour devenir champion!  
 😞 **Je peux encore faire mieux.** Je retourne la page pour atteindre la perfection!!  
 🍷 **Je produis trop de déchets** dans la poubelle noire. Je retourne la page pour trouver des solutions pour en produire moins!

---

## JE TROUVE MES SOLUTIONS EN ME POSANT 5 QUESTIONS :

☀️ Aucun tri n'est réalisé après la collecte des ordures ménagères, dont le contenu est entièrement enfoui.

**QU'EST-CE QUE JE FAIS AVEC LES DÉCHETS COMPOSTABLES ?**  
 Il existe des solutions pour valoriser les épilures de fruits et de légumes :  
 Par exemple : le compostage et 2 poules pour réduire les déchets.

**QU'EST-CE QUE JE FAIS AVEC LES PAPIERS ET CARTONS ?**  
 Les papiers et emballages cartons sont à déposer dans la poubelle jaune pour être recyclés.  
 Retrouvez les autocollants des éco-pub-dé-tes toutes les mairies et autres points de collecte.

**QU'EST-CE QUE JE FAIS AVEC LES EMBALLAGES EN VERRE ?**  
 Les emballages en verre se recyclent à 100% et à l'infini s'ils sont déposés dans un conteneur à verre.

**QU'EST-CE QUE JE FAIS AVEC LES EMBALLAGES PLASTIQUES ?**  
 TOUS les emballages en plastique (pot de yaourt...) sont à déposer dans la poubelle jaune pour avoir une seconde vie.

**QU'EST-CE QUE JE FAIS AVEC LES VIEUX VÊTEMENTS ?**  
 Mon village dispose d'une borne textiles. Je peux y déposer tous mes vêtements usés ou trop petits ainsi que mon linge de maison troué, la macroquinerie et les chaussures (poules par paire). Les textiles doivent être impérativement propres et en sac.

**Contenu moyen d'une poubelle d'ordures ménagères gersaise :**

- 32% de déchets compostables
- 22% de papier et carton
- 13% de verre
- 12% de plastique
- 10% de textile
- 3% de métaux
- 8% d'autres déchets non recyclables

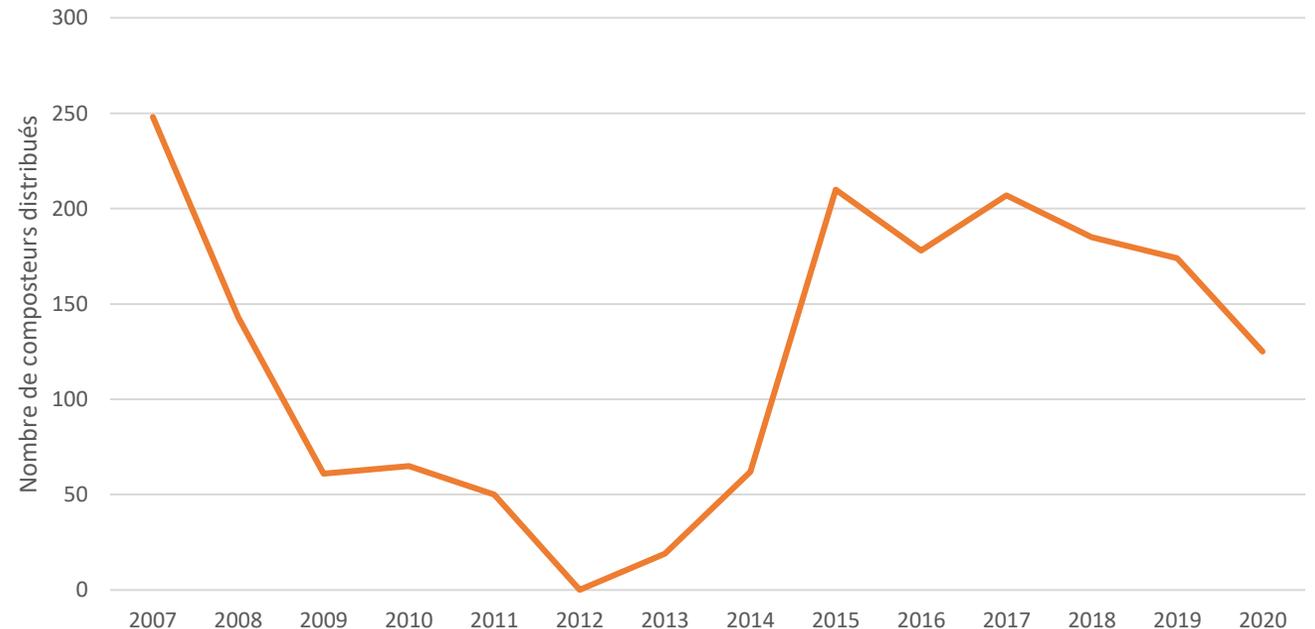


# COMPOSTAGE INDIVIDUEL

- **2020** : limite du nombre de composteurs commandés
- Les composteurs sont distribués sur rendez-vous individuels pour éviter le brassage des usagers .
  - plus de temps

→ **124 composteurs distribués**

EVOLUTION DU NOMBRE DE COMPOSTEURS DISTRIBUÉS CHAQUE ANNÉE





# COMPOSTAGE COLLECTIF

## AIRE EN ENTREPRISE ÉTHIQUABLE

- Mise en service le 2 Février 2020
- À destination de **20 employés**





**Opération**

# ÉCO'CIMETIERE

- **24** cimetières équipés (au 31/12/2020):  
+ 4 cimetières en 2020
- Mise en place des panneaux de communication sur les 24 des éco-cimetières.

60 cm

40 cm

## ÉCO'CIMETIERE

Cette aire de tri est réservée aux déchets de cimetière.

**MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI AFIN DE GARANTIR LE RECYCLAGE ET LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS COLLECTÉS.**

Les consignes de tri sont apposées sur chaque conteneur de l'aire.

**DÉCHETS VERTS**  
fleurs fanées, terre et plantes avec motte

compostage → compost

**DÉCHETS RECYCLABLES**  
pots, bouteilles et films plastique ...

usine de recyclage → objets recyclés

**ORDURES MÉNAGÈRES**  
mousse pour composition, fleurs et décorations en plastique, pots en terre cuite ...

centre d'enfouissement

Plus d'informations auprès du SIDEL : [www.syndicats-lectoure.com](http://www.syndicats-lectoure.com)



## « le tri s'invite à la fête »

- L'action « Le tri s'invite à la fête » a été maintenue mais de nombreuses manifestations ont été annulées en raison du contexte sanitaire.
- **14 manifestations** équipées en conteneurs.





## PROJETS POUR 2021

- Etude préalable à la mise en place de la Tarification Incitative,
- Sensibilisation des nouveaux délégués du SIDEL
  - Visites des sites de traitement du département
- Création d'un kit « STOP AUX INCIVILITÉS »



## IX – BILAN ET PERSPECTIVES

### Bilan 2020

Les objectifs ont été en partie atteints au cours de l'année 2020 avec la mise en œuvre des actions suivantes :

- Renouvellement du matériel de collecte (contenants)
- Renouvellement d'un camion équipé d'une laveuse
- Elaboration du plan de formation 2020
- Mise en place d'actions de prévention des risques au travail
- Mise à jour du document unique
- Etude préalable à la mise en place d'une tarification incitative pour optimiser le service et diminuer la production d'OMR
- Mise en œuvre d'actions de communication

### Perspectives 2021

- Renouvellement du matériel de collecte
- Elaboration du plan de formation 2021
- Mise en place d'actions de prévention des risques au travail
- Mise à jour du document unique
- Mise en œuvre d'actions de communication
- Continuité de l'Etude préalable à la mise en place de la Tarification Incitative
- Réfection du parking du SIDEL, remplacement du séparateur-débourdeur de l'aire de lavage et ajout d'une place sur l'aire de lavage